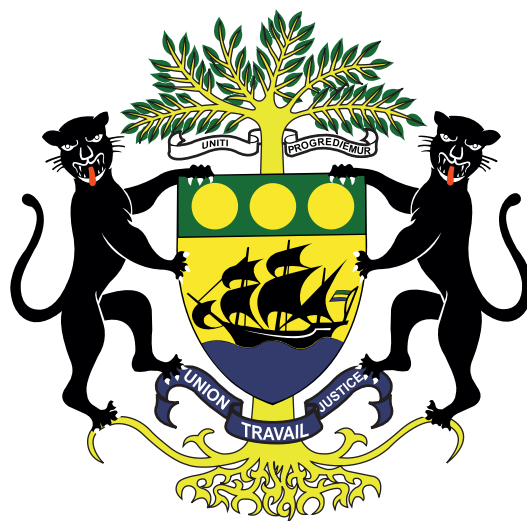


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE : ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	1
<u>MISSION ADMINISTRATION DU TERRITOIRE</u>	4
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PRESENTATION DE LA MISSION	5
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	6
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	6
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	7
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	9
<u>PROGRAMME ADMINISTRATION TERRITORIALE</u>	10
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	11
PRESENTATION DU PROGRAMME	11
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	13
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	18
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	18
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	20
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	21
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	21
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	22
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	22
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	22
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	23
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24
<u>PROGRAMME DECENTRALISATION</u>	25
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	26
PRESENTATION DU PROGRAMME	26
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	27
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	30
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	30
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	32
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	33
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	33
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	34
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	34
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	34
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	35
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	35
<u>PROGRAMME PREVENTION ET GESTION DES CATASTROPHES</u>	36
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	37
PRESENTATION DU PROGRAMME	37

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	38
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	40
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	40
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	41
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	42
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	42
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	43
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	43
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	43
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	44

<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES D'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE SECURITE</u>	45
--	-----------

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	46
PRESENTATION DU PROGRAMME	46
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	47
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	50
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	50
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	51
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	52
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	52
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	53
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	53
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	53
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	54

MISSION ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE, CHARGE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**.

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission Administration du Territoire recouvre la politique du Gouvernement en matière d'administration du territoire, de frontières, d'élections, de libertés publiques, de décentralisation et de protection civile.

Cette mission est en articulation avec les missions "Aménagement du territoire", "Sécurité", "Santé" et "Infrastructure et équipement".

Toutefois cette mission n'a aucun lien avec la mission "Coordination des politiques urbaines".

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de référence dans le champ de la mission sont :

- le décret n° 0333/PR/MISPID du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation ;
- la loi n°14/96 du 6 juin 1996 portant réorganisation territoriale de la République Gabonaise ;
- la loi n°15/96 du 6 juin 1996 relative à la décentralisation.

PRINCIPALES REFORMES

Des principales réformes entreprises depuis 2015 au sein de la mission "Administration du Territoire", il reste à finaliser celles relatives à la révision de la loi n°15/96 du 6 juin 1996 relative à la décentralisation et à la fiabilisation du fichier d'état civil.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2015 Réalisé	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
OBJECTIF N° 2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en œuvre le projet IBOGA (Etat-Civil)	Taux d'avancement du déploiement national	%	N/A	15			100
OBJECTIF N° 3 : Sur la période 2014-2017, avoir réussi à améliorer le niveau de civisme électoral	nombre de campagne de sensibilisation	nombre	1	2	1	-1	N/A
OBJECTIF N°4 : A l'horizon 2018, faire de la décentralisation une réalité	Nombre de projets de textes d'application de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation à élaborer	nombre	5	10	08	-02	15
OBJECTIF N°5 : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie et un programme d'action national de prévention des risques, de gestion des catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques, d'ici à 2018.	Taux d'avancement dans l'élaboration des Plans de Prévention des Risques (PPR)	%	0	100	0	-100	N/A
OBJECTIF N°6 : Etre parvenu d'ici à 2017 à faire vivre un dispositif opérationnel de pilotage des programmes assis sur les pratiques courantes	Nombre de manuels de procédures formalisées et partagées	nombre	3	6	0	-3	10

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Programme et action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
2.136: Administration territoriale	10 139 800 453	13 176 214 705	-3 036 414 252	10 139 800 453	13 176 214 705	-3 036 414 252
2.136.1: Gestion et coordination de l'administration du territoire	7 151 427 145	11 040 914 913	-3 889 487 768	7 151 427 145	11 040 914 913	-3 889 487 768
2.136.2: Gestion des frontières	211 240 000	159 447 500	51 792 500	211 240 000	159 447 500	51 792 500
2.136.3: Vie démocratique	2 777 133 308	1 975 852 292	801 281 016	2 777 133 308	1 975 852 292	801 281 016
2.143: Décentralisation	17 498 509 604	18 174 839 742	-676 330 138	17 498 509 604	18 174 839 742	-676 330 138
2.143.1: Elaboration de la stratégie et pilotage de la politique de décentralisation	105 904 660	1 150 254 011	-1 044 349 351	105 904 660	1 150 254 011	-1 044 349 351
2.143.2: Assistance aux collectivités locales	17 392 604 944	17 024 585 731	368 019 213	17 392 604 944	17 024 585 731	368 019 213
2.150: Prévention et gestion des catastrophes	90 120 222	198 278 104	-108 157 882	90 120 222	198 278 104	-108 157 882
2.150.1: Prévention et réduction des risques des catastrophes	59 014 222	61 545 500	-2 531 278	59 014 222	61 545 500	-2 531 278
2.150.2: Gestion des catastrophes	31 106 000	136 732 604	-105 626 604	31 106 000	136 732 604	-105 626 604
2.157: Pilotage et soutien aux politiques d'administration du territoire et de sécurité	21 564 270 990	261 718 500	21 302 552 490	21 564 270 990	261 718 500	21 302 552 490
2.157.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	200 136 000	85 485 444	114 650 556	200 136 000	85 485 444	114 650 556
2.157.2: Coordination Administrative	21 364 134 990	176 233 056	21 187 901 934	21 364 134 990	176 233 056	21 187 901 934
Total pour la mission	49 292 701 269	31 811 051 051	17 481 650 218	49 292 701 269	31 811 051 051	17 481 650 218

Explication des principaux écarts :

Le montant global des crédits ouverts en AE et CP dans la loi de finances (LF) en 2016, au titre de la mission "Administration du territoire", s'élève à 49 292 701 269 FCFA. Sur cette autorisation, 31 811 051 051 FCFA ont été exécutés, soit un taux global de 64,53%.

L'écart net de 17 481 650 218 FCFA qui en résulte correspond essentiellement à 2 473 463 311 FCFA de réserve de crédits non levée en cours d'année et à la masse salariale de 21 040 961 243 FCFA qui, bien qu'affichée dans le programme, reste exécutée de manière centralisée au Ministère en charge du budget.

D'une manière générale, en considérant le niveau de réserve, le montant disponible sur la mission s'élève à 46 819 237 958 FCFA. Ainsi, rapporté aux crédits disponibles, le taux d'exécution réel de la mission passe à 68%.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Programme et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
2.136: Administration territoriale	10 139 800 453	13 176 214 705	-3 036 414 252	10 139 800 453	13 176 214 705	-3 036 414 252
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 190 834 000	1 173 299 757	17 534 243	1 190 834 000	1 173 299 757	17 534 243
Titre 3. Dépenses de biens et services	5 800 434 453	4 525 642 998	1 274 791 455	5 800 434 453	4 525 642 998	1 274 791 455
Titre 4. Dépenses de transfert	1 148 532 000	813 771 950	334 760 050	1 148 532 000	813 771 950	334 760 050
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 000 000 000	6 663 500 000	-4 663 500 000	2 000 000 000	6 663 500 000	-4 663 500 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
2.143: Décentralisation	17 498 509 604	18 174 839 742	-676 330 138	17 498 509 604	18 174 839 742	-676 330 138
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	21 012 000	18 226 500	2 785 500	21 012 000	18 226 500	2 785 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	170 248 660	2 373 494 586	-2 203 245 926	170 248 660	2 373 494 586	-2 203 245 926
Titre 4. Dépenses de transfert	17 307 248 944	12 663 865 438	4 643 383 506	17 307 248 944	12 663 865 438	4 643 383 506
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	3 119 253 218	-3 119 253 218	0	3 119 253 218	-3 119 253 218
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
2.150: Prévention et gestion des catastrophes	90 120 222	198 278 104	-108 157 882	90 120 222	198 278 104	-108 157 882
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	13 062 000	13 572 500	-510 500	13 062 000	13 572 500	-510 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	62 058 222	49 850 402	12 207 820	62 058 222	49 850 402	12 207 820
Titre 4. Dépenses de transfert	15 000 000	134 855 202	-119 855 202	15 000 000	134 855 202	-119 855 202
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
2.157: Pilotage et soutien aux politiques d'administration du territoire et de sécurité	21 564 270 990	261 718 500	21 302 552 490	21 564 270 990	261 718 500	21 302 552 490
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	21 116 308 000	95 156 000	21 021 152 000	21 116 308 000	95 156 000	21 021 152 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	400 962 990	166 562 500	234 400 490	400 962 990	166 562 500	234 400 490
Titre 4. Dépenses de transfert	47 000 000	0	47 000 000	47 000 000	0	47 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour la mission	49 292 701 269	31 811 051 051	17 481 650 218	49 292 701 269	31 811 051 051	17 481 650 218
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	22 341 216 000	1 300 254 757	21 040 961 243	22 341 216 000	1 300 254 757	21 040 961 243
Titre 3. Dépenses de biens et services	6 433 704 325	7 115 550 486	-681 846 161	6 433 704 325	7 115 550 486	-681 846 161
Titre 4. Dépenses de transfert	18 517 780 944	13 612 492 590	4 905 288 354	18 517 780 944	13 612 492 590	4 905 288 354
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 000 000 000	9 782 753 218	-7 782 753 218	2 000 000 000	9 782 753 218	-7 782 753 218
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Globalement, sur une autorisation de 49 292 701 269 FCFA, un montant de 31 811 051 051 FCFA a été exécuté. Ce niveau d'exécution se décline par titre comme suit :

Titre 2 : Dépenses de personnel

Sur ce titre, un montant de 22 341 216 000 FCFA a été ouvert en LF. Sur cette dotation, 1 300 254 757 FCFA ont été exécutés, soit un taux de 5,82% correspondant à la main d'œuvre non permanente. L'écart de 21 040 961 243 FCFA constaté équivaut au niveau de la masse salariale qui reste exécutée de façon centralisée au ministère en charge du budget en dépit de son affichage dans les programmes.

Titre 3 : Dépenses des biens et services

Sur 6 433 704 323 FCFA ouverts en biens et services dans la LF, 7 115 550 486 FCFA ont été consommés, soit un taux d'exécution de 110,60%. Le dépassement de 681 846 163 FCFA, par rapport à l'autorisation parlementaire, se justifie par un transfert de crédits ayant permis l'application de la décision relative à l'appui aux conseils locaux pour la collecte des ordures dans les villes hôtes de la CAN 2017.

Titre 4 : Dépenses de transferts

Sur le titre 4, une dotation de 18 517 780 943 FCFA a été ouverte en LF pour la couverture des subventions versées aux collectivités locales, aux organismes publics personnalisés et aux partis politiques, ainsi que celles destinées au règlement des aux émoluments des chefferies. Sur cette dotation ouverte, 13 612 492 590 FCFA ont été exécutés, soit un écart de 4 905 288 353 FCFA. Il en résulte un taux d'exécution global de 73,51%.

L'écart de 4 905 288 353 FCFA constaté correspond, d'une part, à la réserve des crédits non levée de 1 851 778 094 FCFA et, d'autre part, aux mesures de régulation de 3 053 510 259 FCFA décidées par le Gouvernement pour tenir compte du niveau de trésorerie de l'Etat.

Titre 5 : Dépenses d'investissement

Au titre des dépenses d'investissement, 2 000 000 000 FCFA ont été ouverts dans la LF essentiellement pour le financement du projet IBOGA développé pour la gestion de la partie logistique de l'élection présidentielle. Au terme de l'exécution budgétaire 2016, cette dotation a été exécutée en dépassement de 7 782 753 218 FCFA pour s'établir à 9 782 753 218 FCFA, soit un taux d'exécution global de 489,13%.

Le dépassement constaté s'explique particulièrement par les transferts de crédits reçus pour la réalisation du nouveau marché municipal de la commune de Franceville et la prise en charge des dépenses imprévues engendrées par l'organisation de l'élection présidentielle.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 2	-21 040 903 374	-	-
Titre 3	+ 2 350 000 000		-
Titre 4	+ 466 355 202		-
Titre 5	+ 9 119 253 218	-	-
Total des mouvements de AE	- 9 105 294 954	-	-

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 2	-21 040 903 374	-	-	
Titre 3	+ 2 350 000 000		-	
Titre 4	+ 466 355 202		-	
Titre 5	+ 9 119 253 218	-	-	
Total des mouvements de CP	- 9 105 294 954		-	

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

Globalement, au terme de l'exécution budgétaire 2016, la mission "Administration du Territoire" présente une situation nette de transferts négative de **9 105 294 954 FCFA** déclinée comme suit :

- 17 093 112 FCFA de dépenses de personnel transférées au programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » pour un ajustement budgétaire de la MONP ;
- 21 021 152 000 FCFA de dépenses de personnel transférées au programme dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles au titre d'un regroupement de crédits pour la couverture de la solde permanente 2016 ;
- 85 382 460 FCFA de dépenses de personnel reçues de la « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre de l'ajustement budgétaire de la MONP ;
- 2 350 000 000 de dépenses des biens et services reçues de la « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre de la prise en charge de l'élection législative partielle ;
- 466 355 202 FCFA de dépenses de transferts reçues de la « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » pour la prise en charge du projet "300 emplois CDD de la ville de Port Gentil" et des populations sinistrées de Lastourville et de ses environs ;
- 9 119 253 218 FCFA de dépenses d'investissement reçues de la « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre de la prise en charge des dépenses d'investissement pour l'organisation de l'élection législative et de la construction du marché municipal de Franceville.

PROGRAMME ADMINISTRATION TERRITORIALE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Administration territoriale a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique publique en matière d'administration du territoire et d'élections ainsi que des libertés publiques.

Il est notamment chargé de :

- la coordination de l'activité des unités territoriales déconcentrées et décentralisées (gouvernorats, préfectures, sous-préfecture, conseils départementaux et conseils communaux) ;
- la gestion des opérations électorales ;
- la reconnaissance légale des structures associatives et partis politiques ;
- la délimitation des circonscriptions administratives ;
- la délimitation et la gestion des frontières.

Le programme est placé sous la responsabilité du Directeur Général de l'Administration du Territoire (DGAT), responsable de programme.

Le programme Administration territoriale est en articulation avec le programme Police Nationale, le programme Intégration Africaine, Coopération Internationale et le programme Affaires Etrangères.

En outre, Le programme Administration territoriale doit être en cohérence avec :

- la Commission Nationale Autonome et Permanente (CENAP) ;
- la Commission Nationale pour la Protection des Données à Caractère Personnel (CNPDCP) ;
- l'Agence Nationale des Infrastructures Numérique et des Fréquences (ANINF).

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme Administration Territoriale comprend trois actions : Gestion et coordination de l'Administration du Territoire, Gestion des frontières, Vie démocratique.

ACTION N° 1 : Gestion et coordination de l'administration du territoire

Cette action, portée par la DGAT (Direction de l'Administration Générale, Direction de l'Administration territoriale) comprend les principales activités suivantes :

- représentation de l'Etat sur l'ensemble du territoire ;
- coordination des circonscriptions administratives ;
- délivrance des autorisations d'achat et vente d'armes, des mains levées de cautions électorales et de rapatriement, des jeux de hasard et société de gardiennage, d'exhumation et d'inhumation dans les concessions familiales ;
- délimitation et découpage du territoire ;
- gestion de l'information territoriale.

ACTION N° 2 : Gestion des frontières

Cette action, portée par la DGAT (Commission Nationale des Frontières) comprend les principales activités suivantes :

- application des textes législatifs et réglementaires ;
- arbitrage des contentieux frontaliers.

ACTION N° 3 : Vie démocratique

Cette action, portée par la DGELP, comprend essentiellement les principales activités suivantes :

- délimitation des circonscriptions électorales ;
- gestion des opérations électorales ;
- mise à jour du fichier électoral ;
- dressage de la liste électorale ;
- production et distribution des cartes d'électeurs ;
- instruction civique des électeurs en matière de vote ;
- légalisation des structures associatives, partis politiques, et confessions religieuses ;
- encadrement des libertés d'association et de culte dans le respect de l'ordre public.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Parmi les éléments de contexte qui impactent le programme Administration territoriale, il faut noter :

- le poids croissant des nouvelles technologies (par exemple, l'introduction de la biométrie dans le processus électoral et l'état civil) ;
- le développement de logiques d'action plus collectives au sein de la population (multiplication des demandes de reconnaissance d'associations, croissance des demandes d'autorisations de réunions publiques), l'autonomisation et la structuration progressives de la société civile ;
- des engagements internationaux de plus en plus impactant (en matière de vie démocratique notamment)
- l'intérêt croissant des médias pour les actions relevant du programme (élections, vie associative, réunions publiques...);
- d'une façon générale, la forte augmentation des demandes des citoyens et usagers vis-à-vis de l'administration.

Les attentes de la population et de la société civile vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :

- la proximité des administrations avec les administrés ;
- la communication avec les populations ;
- une information plus précise sur les réglementations applicables ;
- le conseil et l'accompagnement des usagers dans le cadre de leurs demandes ;
- un traitement plus rapide des demandes des citoyens / usagers.

ENJEUX

- Garantir l'exercice effectif des libertés publiques et des droits démocratiques reconnus par la loi et promouvoir la tranquillité publique ;
- Pouvoir disposer de frontières claires et admises par l'ensemble des pays limitrophes ;
- Assurer un pilotage et une coordination efficace de l'action des Gouvernorats, Préfectures et Sous-préfectures.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Sur la période 2014-2017, avoir réussi à améliorer l'encadrement des débits de boisson et des dépôts des armes et munitions civiles.

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer le traitement des demandes d'associations .

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en œuvre le projet IBOGA(l'état civil).

OBJECTIF N°4 : Sur la période 2014-2017, avoir réussi à améliorer le niveau de civisme électoral.

OBJECTIF N°5 : Sur la période 2017-2019, avoir réussi à restaurer, à préserver l'intégrité du territoire national.

OBJECTIF N° 6 : Sur la période 2014-2017, avoir réussi à fiabiliser les limites géographiques des circonscriptions administratives.

OBJECTIF N°7 : D'ici à fin 2017, avoir développé les compétences des agents de l'administration sur programme.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Sur la période 2014-2017, avoir réussi à améliorer l'encadrement des débits de boisson et des dépôts des armes et munitions civiles.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Recenser les débits de boisson dans trois arrondissements de Libreville.
- Résultat annuel N°2 : Recenser les dépôts d'armes et munitions dans trois arrondissements de Libreville.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Le recensement des débits de boissons est effectif dans deux arrondissements sur trois initialement prévus.
- Résultat annuel N°2 : Le recensement des dépôts d'armes et munitions civiles est effectif dans trois arrondissements de la commune de Libreville.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'alimentation du fichier des débits de boisson	%	5	25	50	35	-15	50	100 (année)
Nombre d'arrondissement ayant fait l'objet d'un recensement des débits de boisson	Nombre	N/A	N/A	3	2	-1	4	13 (année)
Nombre d'arrondissement ayant fait l'objet d'un recensement des dépôts d'armes	Nombre	N/A	N/A	3	3	0	0	13 (année)
Taux d'alimentation du fichier des dépôts d'armes et munitions civiles	%	0	50	50	50	0	0	100 (année)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le recensement n'a pu avoir lieu que dans deux arrondissements sur trois (4^e et 5^e) à cause de l'organisation de l'élection présidentielle qui a fortement mobilisé les agents de la DGAT dans les deux opérations d'enrôlement et durant la période électorale proprement dite.

Résultat annuel N°2 : le recensement des dépôts d'armes et munitions prévu dans les trois arrondissements de Libreville a été intégralement réalisé. Le nombre limité des structures à recenser explique l'atteinte du résultat.

Au terme de ce recensement, toutes les données collectées et consolidées ont permis de constituer une base de données organisée par catégories et par types d'activités.

L'objectif à l'échéance 2017 est en bonne voie. En effet, au terme du recensement qui devrait se poursuivre dans tous les arrondissements et couvrir l'ensemble du territoire, l'encadrement des débits de boisson et des dépôts d'armes et de munitions civiles devrait être amélioré.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer le traitement des demandes d'associations

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel : Ramener la gestion des associations au sein du programme (réception, traitement et délivrance des récépissés).

Résultat annuel atteint

- Résultat annuel : la gestion des associations n'est pas encore effective au sein du programme.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'appropriation de la gestion des associations	%	5%	25	100	0	-100	N/A	N/A

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Pour l'instant, la gestion des associations n'est pas encore effective au niveau du programme même si la réception et l'enregistrement de l'ensemble des dossiers se font au sein de celui-ci, ce qui représente seulement 25% du processus de traitement.

Par contre, le traitement, la validation et la délivrance des récépissés aux usagers se font toujours au Secrétariat Général, activités représentant encore 75% du processus. Le manque de ressources humaines au sein de la Direction chargée de gérer les associations et les partis politiques en est la principale raison.

STRATEGIQUE N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en œuvre le projet IBOGA (Etat-Civil)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel : Etre parvenu à déployer à 15% l'état civil numérique, biométrique, centralisé dans la province de l'Estuaire.

Résultat annuel atteint

- Résultat annuel : seule la phase de préparation du déploiement de l'état civil numérique, biométrique, centralisé dans la province de l'estuaire a été réalisée représentant 5% de la cible visée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du déploiement national	%	N/A	N/A	15	5	-10	10	100

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le budget prévu pour le déploiement de l'état civil numérique, biométrique, centralisé dans la province de l'Estuaire avait été arrêté à 72 450 000 FCFA. Au terme de l'exécution 2016, 225 899 981 FCFA ont été engagés et réglés. Ces crédits destinés au déploiement du projet dans l'Estuaire ont plutôt servi à couvrir :

- l'assistance technique pour le renforcement des capacités et le transfert de compétence de l'équipe technique du projet IBOGA (AMOA) pour un montant de 146 999 981 FCFA ;
- l'avance de la commande de l'Assistance Technique (AT) pour 78 900 000 FCFA.

En conséquence, l'état civil numérique, biométrique, centralisé n'a pas pu être déployé dans la province de l'estuaire. Cependant, les actions préalables au déploiement ont été menées et ont permis de produire :

- le rapport de diagnostic de la base des données VRS;
- le rapport de diagnostic de l'application VRS;
- le manuel de procédure d'exploitation et administration du système VRS;
- le document technique du modèle des données VRS ;
- le document technique de l'application VRS.

Notons à toutes fins utiles que le déploiement de l'état civil numérique, biométrique, centralisé dans la province de l'Estuaire et sur le reste du territoire est tributaire des financements alloués au projet IBOGA et de l'adoption du projet de loi portant organisation de l'état-civil en République Gabonaise, actuellement au parlement.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Sur la période 2014-2017, avoir réussi à améliorer le niveau de civisme électoral

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel : Organiser deux campagnes de sensibilisation (présidentielle et législatives).

Résultat annuel atteint

- Résultat annuel : seule la campagne de sensibilisation sur l'élection présidentielle a été organisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
nombre de campagne de sensibilisation	<i>nombre</i>	0	1	2	1	-1	1	0
nombre d'agents enrôleurs formés	<i>nombre</i>	0	290	290	290	0	N/A	N/A

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Sur les deux campagnes de sensibilisation prévues, seule celle relative à l'élection présidentielle a été organisée. Celle prévue pour les élections législatives n'a pas pu se faire en raison de leur report.

Pour l'organisation de la campagne de sensibilisation sur l'élection présidentielle au niveau national, 310 498 501 FCFA ont été consacrés pour inciter la population à s'inscrire sur les listes électorales et à retirer leur carte d'électeur.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Sur la période 2014-2017, avoir réussi à élaborer un projet de règlement pour les litiges frontaliers

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Résoudre les litiges de délimitation territoriale entre le Gabon et le Congo ;
- Résultat annuel N°2 : Résoudre les litiges de délimitation territoriale entre le Gabon et le Cameroun ;
- Résultat annuel N°3 : Résoudre les litiges de délimitation territoriale entre le Gabon et le Guinée-Equatoriale ;
- Résultat annuel N°4 : Résoudre les litiges de délimitation territoriale entre le Gabon et Sao Tomé.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : non atteint ;
- Résultat annuel N°2 : non atteint ;
- Résultat annuel N°3 : non atteint ;
- Résultat annuel N°4 : non atteint.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans le processus de règlement des litiges frontaliers	%	0	50	70	0	-70	40	45
Taux d'avancement dans le processus de règlement des litiges frontaliers Gabon-Congo	%	0	50	100	0	-100	N/A	N/A
Taux d'avancement dans le processus de démarcations	%	0	35	50	0	-50	55	57

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La non-atteinte des résultats de l'objectif s'explique par la mise à disposition partielle des crédits et l'absence de règlement des dépenses engagées. En effet, sur 211 240 000 FCFA consacré à la mise en œuvre de ces résultats, 159 447 500 FCFA ont été engagés contre seulement 11 000 000 FCFA payés.

Cependant le programme a travaillé aussi bien pour le fonctionnement courant des services que pour les activités de préparation des dossiers des litiges.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Sur la période 2014-2017, avoir réussi à fiabiliser les limites géographiques des circonscriptions administratives

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel : Avoir réussi à fiabiliser les limites géographiques de Libreville

Résultat annuel atteint

- Résultat annuel : Les limites géographiques de Libreville ont été fiabilisées.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouvelles cartes élaborées (arrondissements, quartiers)	nombre	0	7	7	11	4	N/A	N/A
% de circonscriptions administratives dont les limites ont été précisément cartographiées (9 provinces, 48 départements, 26 districts, 195 cantons, 53 communes, 35 arrondissements)	%	0	2	2	3	1	10	15

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

En 2016, le résultat annuel attendu était de fiabiliser les limites géographiques de Libreville. Il a été largement dépassé car, au-delà de Libreville comme initialement prévue, cette opération s'est poursuivie dans toute la province de l'Estuaire. Toutefois, ce travail doit être appuyé par la prise des textes législatifs et réglementaires avant la publication des cartes.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : D'ici à fin 2017, avoir développé les compétences des agents de l'administration sur programme

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel : Organiser 1 séminaire de formation à l'endroit des personnels de commandement.

Résultat annuel atteint

- Résultat annuel : le séminaire de formation à l'endroit des personnels de commandement et d'encadrement a été organisé.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de séminaires organisés	<i>nombre</i>	0	0	1	1	0	1	0

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le séminaire de formation a été effectivement organisé à l'endroit du personnel de commandement sur « l'éthique et déontologie en période électorale ». Ce séminaire a été réalisé dans les chefs -lieux de province et a mobilisé une seule équipe des agents de la DGAT.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
2.136.1:Gestion et coordination de l'administration du territoire	7 151 427 145	11 040 914 913	-3 889 487 768	7 151 427 145	11 040 914 913	-3 889 487 768
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	1 183 394 000	1 166 189 757	17 204 243	1 183 394 000	1 166 189 757	17 204 243
Titre 3 Dépenses de biens et services	3 137 394 145	2 479 703 206	657 690 939	3 137 394 145	2 479 703 206	657 690 939
Titre 4 Dépenses de transfert	830 639 000	731 521 950	99 117 050	830 639 000	731 521 950	99 117 050
Titre 5 Dépenses d'investissement	2 000 000 000	6 663 500 000	-4 663 500 000	2 000 000 000	6 663 500 000	-4 663 500 000
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
2.136.2:Gestion des frontières	211 240 000	159 447 500	51 792 500	211 240 000	159 447 500	51 792 500
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	7 440 000	7 110 000	330 000	7 440 000	7 110 000	330 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	201 900 000	152 337 500	49 562 500	201 900 000	152 337 500	49 562 500
Titre 4 Dépenses de transfert	1 900 000	0	1 900 000	1 900 000	0	1 900 000
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
2.136.3:Vie démocratique	2 777 133 308	1 975 852 292	801 281 016	2 777 133 308	1 975 852 292	801 281 016
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	2 461 140 308	1 893 602 292	567 538 016	2 461 140 308	1 893 602 292	567 538 016
Titre 4 Dépenses de transfert	315 993 000	82 250 000	233 743 000	315 993 000	82 250 000	233 743 000
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
2.136: Administration territoriale	10 139 800 453	13 176 214 705	-3 036 414 252	10 139 800 453	13 176 214 705	-3 036 414 252
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 190 834 000	1 173 299 757	17 534 243	1 190 834 000	1 173 299 757	17 534 243
Titre 3. Dépenses de biens et services	5 800 434 453	4 525 642 998	1 274 791 455	5 800 434 453	4 525 642 998	1 274 791 455
Titre 4. Dépenses de transfert	1 148 532 000	813 771 950	334 760 050	1 148 532 000	813 771 950	334 760 050
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 000 000 000	6 663 500 000	-4 663 500 000	2 000 000 000	6 663 500 000	-4 663 500 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Le montant des crédits du programme « Administration territoriale » inscrits dans la LF 2016, s'élevait à 10 139 800 453 F FCFA en AE et CP. La consommation des crédits imputable au programme s'élève à 13 176 214 705 FCFA, soit un taux d'exécution global de 129,95%. Cette exécution en dépassement de 3 036 414 252 FCFA par rapport à l'autorisation parlementaire se présente par titre comme suit :

Titres 2 : Dépenses de personnel

Autorisées à hauteur de 1 190 834 000 F CFA en AE et CP dans la loi de finances, les dépenses de personnel composées essentiellement de la MONP, ont été exécutées pour 1 173 299 757 F CFA, soit un taux d'exécution de 98.53%. L'écart de 17 534 243 F CFA qui en résulte correspond au reliquat de la MONP non mis à disposition.

Titre 3 : Dépenses des biens et services

Inscrites à hauteur de 5 800 434 453 F CFA, les dépenses de biens et services ont été exécutées pour un montant de 4 525 642 998 F CFA, soit un taux d'exécution 78,02%.

L'écart de 1 274 791 455 F CFA constaté s'explique par la non levée de la réserve obligatoire et les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Si l'on tient compte du niveau de la réserve de crédits de 704 874 923 FCFA non levée tout au long de l'année, les ressources disponibles du programme s'élèvent à 5 095 559 530 FCFA. Rapporté aux crédits disponibles, le taux d'exécution net de réserve s'établit à 82,09%.

Titre 4 : Dépenses de transferts

Initialement autorisées à 1 148 532 000 F CFA dans la loi de finances, les dépenses de transferts ont été exécutées 813 771 950 F CFA, soit un taux d'exécution de 70,85%.

L'écart de 334 760 050 FCFA entre les autorisations et les crédits exécutés résulte de la réserve non levée de 114 853 200 FCFA ainsi que des mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

En tenant compte de la réserve, les ressources disponibles du programme s'élèvent à 1 033 678 800 FCFA, ce qui donne un taux d'exécution réel de 78,73%.

Titre 5 : Dépenses d'investissement

Concernant l'investissement, le programme a bénéficié de 2 000 000 000 FCFA dans la LF contre 6 663 500 000 FCFA exécutés, soit un taux global de 333,18%. Le dépassement de 4 663 500 000 FCFA constaté s'explique par les transferts de crédits reçus pour faire face aux dépenses liées à l'organisation de l'élection présidentielle.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Administration territoriale	Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-17 534 243	-17 534 243
Administration territoriale	Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-84 872 591	-84 872 591
Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Administration territoriale	Titre 2	84 431 460	84 431 460
Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Administration territoriale	Titre 3	2 350 000 000	2 350 000 000
Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Administration territoriale	Titre 5	6 000 000 000	6 000 000 000
Total des Transferts			8 332 024 626	8 332 024 626
dont Titre 2			-17 975 374	-17 975 374
dont Titre 3			+2 350 000 000	+2 350 000 000
dont Titre 5			+6 000 000 000	+6 000 000 000

Explication des impacts de chaque transfert :

Au terme de l'exécution budgétaire 2016, le programme "Administration territoriale" présente une situation nette de transferts de 8 332 465 757 FCFA déclinée comme suit :

- 17 093 112 FCFA de dépenses de personnel transférées au programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » pour un ajustement budgétaire de la MONP ;
- 84 872 591 FCFA de dépenses de personnel transférées au programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre d'un regroupement de crédits pour la couverture de la solde permanente 2016 ;
- 84 431 460 FCFA de dépenses de personnel reçues de la dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles au titre de l'ajustement budgétaire de la MONP ;
- 2 350 000 000 de dépenses des biens et services reçues de la dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles au titre de la prise en charge de l'élection législative partielle ;
- 6 000 000 000 FCFA de dépenses d'investissement reçues de la dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles au titre de la prise en charge des dépenses d'investissement pour l'organisation de l'élection législative.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	310	310	310	0	0	0	310
Permanents				0	0	0	
Non permanents				0	0	0	
Agents de catégorie B	180	180	180	0	0	0	180
Permanents				0	0	0	
Non permanents				0	0	0	
Agents de catégorie C	108	180	180	0	0	0	180
Permanents				0	0	0	
Non permanents				0	0	0	
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	598	598	598	0	0	0	598
Main d'œuvre non permanente	479	479	479	0	0	0	479
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	1 077	1 077	1 077	0	0	0	1 077

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme "Administration territoriale" n'ont pas varié.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	1 190 834 000	1 190 834 000	1 173 299 757	1 173 299 757	17 534 243	17 534 243
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	1 190 834 000	1 190 834 000	1 173 299 757	1 173 299 757	17 534 243	17 534 243

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits du titre 2 ont servi exclusivement aux salaires de la MONP.

Autorisées à hauteur de 1 190 834 000 F CFA en AE et CP dans la loi de finances, les dépenses de personnel ont été exécutées pour 1 173 299 757 F CFA, soit un taux d'exécution de 98,53%. L'écart de 17 534 243 F CFA qui en résulte correspond au reliquat de la MONP non mis à disposition.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Gestion et coordination de l'administration du territoire	3 137 394 145	3 137 394 145	2 479 703 206	2 479 703 206	657 690 939	657 690 939
Missions de terrain relatives à la préparation de l'élection présidentielle	-	-	753 375 000	753 375 000	- 753 375 000	- 753 375 000
Fonctionnement des services centraux et déconcentrés de la DG de l'Administration du territoire	2 929 394 145	2 929 394 145	1 588 405 206	1 588 405 206	1 340 988 939	1 340 988 939
Recensement des débits de boisson et dépôts d'armes et munitions	56 000 000	56 000 000	52 243 000	52 243 000	3 757 000	3 757 000
Mise en place d'une base des données						
Elaboration des cartes des arrondissements et des quartiers de la province de l'Estuaire	76 000 000	76 000 000	38 500 000	38 500 000	37 500 000	37 500 000
Organisation d'un séminaire sur « l'éthique et déontologie en période électorale » à l'endroit des personnels de commandement dans les chefs-lieux des 9 provinces	76 000 000	76 000 000	47 180 000	47 180 000	28 820 000	28 820 000
ACTION 2 : Gestion des frontières	201 900 000	201 900 000	152 337 500	152 337 500	49 562 500	49 562 500
Rédaction des fiches d'analyse des litiges et la démarcation des frontières	191 805 000	191 805 000	96 757 500	96 757 500	95 047 500	95 047 500
Missions de rencontre avec les pays frontaliers						
Fonctionnement de la Commission des frontières	10 095 000	10 095 000	55 580 000	55 580 000	- 45 485 000	- 45 485 000
ACTION 3 : Vie démocratique	2 461 140 308	2 461 140 308	1 893 602 292	1 893 602 292	567 538 016	567 538 016
Organisation d'une campagne de sensibilisation sur l'élection présidentielle au niveau national	76 000 000	76 000 000	310 498 501	310 498 501	- 234 498 501	- 234 498 501
Mise en œuvre des actions préalables au déploiement de l'état civil numérique, biométrique, centralisé	76 000 000	76 000 000	225 899 964	225 899 964	- 149 899 964	- 149 899 964
Fonctionnement des services de la DG des Libertés publiques	2 309 140 308	2 309 140 308	1 357 203 827	1 357 203 827	951 936 481	951 936 481
Total des crédits de titre 3	5 800 434 453	5 800 434 453	4 525 642 998	4 525 642 998	1 274 791 455	1 274 791 455

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 :

Au titre de l'exercice 2016, le programme "Administration territoriale" a bénéficié d'une dotation de 5 800 434 453 FCFA en biens et services exécutée à hauteur de 4 525 642 998 FCFA. Ce niveau d'exécution se répartit comme suit :

- 771 078 965 FCFA pour la mise en œuvre des activités liées aux objectifs de fiabilisation des limites géographiques des circonscriptions administratives, d'amélioration du civisme électoral, de l'encadrement des débits de boissons et des dépôts des armes et munitions civiles et de développement des compétences des agents de l'administration ;
- 3 001 189 033 FCFA pour le fonctionnement courant des services ;
- 753 375 000 FCFA pour les missions de terrain relatives à la préparation et à l'organisation de l'élection présidentielle.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 : Gestion et coordination de l'administration du territoire	830 639 000	830 639 000	731 521 950	731 521 950	99 117 050	99 117 050
Emoluments de chefferie	720 639 000	720 639 000	632 521 950	632 521 950	88 117 050	88 117 050
Gabon indépendance	110 000 000	110 000 000	99 000 000	99 000 000	11 000 000	11 000 000
AC TION 2 : Gestion des frontières	1 900 000	1 900 000	-	-	1 900 000	1 900 000
Gestion des frontières	1 900 000	1 900 000	-	-	1 900 000	1 900 000
AC TION 3 : Vie démocratique	315 993 000	315 993 000	82 250 000	82 250 000	233 743 000	233 743 000
Parties politiques	315 993 000	315 993 000	82 250 000	82 250 000	233 743 000	233 743 000
Total des crédits de titre 4	1 148 532 000	1 148 532 000	813 771 950	813 771 950	334 760 050	334 760 050

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Initialement autorisées à 1 148 532 000 F CFA dans la loi de finances, les dépenses de transferts ont été exécutées à hauteur de 813 771 950 F CFA. Ces crédits consommés ont été utilisés comme suit :

- 632 521 950 FCFA, pour le règlement des émoluments chefferies ;
- 82 250 000 FCFA, pour le paiement de la subvention des partis politiques ;
- 99 000 000 FCFA, pour la prise en charge des frais de Gabon Indépendance.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
AC TION 1 : Gestion et coordination de l'administration du territoire	2 000 000 000	2 000 000 000	6 663 500 000	6 663 500 000	4 663 500 000	4 663 500 000
Projet de développement logiciel IBOGA	1 300 000 000	1 300 000 000	0	0	-1 300 000 000	- 1 300 000 000
Projet équipement Véhicules de fonction IBOGA	200 000 000	200 000 000	163 500 000	163 500 000	-36 500 000	-36 500 000
Projet d'équipement services professionnel/système d'information IBOGA	500 000 000	500 000 000	6 500 000 000	6 500 000 000	6 000 000 000	6 000 000 000
Total des crédits de titre 5	2 000 000 000	2 000 000 000	6 663 500 000	6 663 500 000	4 663 500 000	4 663 500 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Pour une autorisation de 2 000 000 000 de FCFA, un montant de 6 663 500 000 FCFA a été consommé sur le titre 5 pour :

- l'acquisition du matériel roulant, marché n° 0260/MIDSHP/DGELP-CFAO/2016, 163 500 000 FCFA.
- la prise en charge des dépenses d'investissement liées à la révision de la liste électorale, 500 000 000 FCFA,
- la couverture des dépenses complémentaires des élections législatives partielles, 2 000 000 000 FCFA,
- la couverture des dépenses relatives aux élections législatives, 4 000 000 000 de FCFA.

PROGRAMME DECENTRALISATION

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Décentralisation" est circonscrit autour de l'adaptation du cadre juridique et institutionnel de la décentralisation aux évolutions du moment ; du transfert des compétences et des moyens de l'État aux collectivités locales ; de la promotion de la gouvernance et du développement local, y compris l'assistance institutionnelle, technique et logistique aux collectivités locales.

Le responsable du programme Décentralisation est le **Directeur Général des Collectivités Locales**.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Décentralisation" comporte deux actions :

- l'élaboration de la stratégie de décentralisation et le pilotage de sa mise en œuvre ;
- la mise en place des mécanismes d'assistance aux collectivités locales .

ACTION N° 1 : Elaboration de la stratégie de décentralisation et pilotage de sa mise en oeuvre

Dans le souci de rendre la décentralisation effective, les plus hautes autorités de notre pays en tête desquelles le Président de la République, Chef de l'Etat, ont décidé de la réforme de la politique de décentralisation. Celle-ci passe par l'élaboration de la stratégie de décentralisation et le pilotage de sa mise en œuvre mais aussi, par une assistance efficace et efficiente aux municipalités.

Cette action passe essentiellement par :

- la publication de la loi organique n°001/2014 du 30 janvier 2015 relative à la décentralisation et la prise des textes d'application relatifs à la décentralisation ainsi que l'élaboration d'un code général des collectivités locales et divers guides pratiques ;
- le pilotage de la stratégie de décentralisation et de déconcentration pour le développement local ;
- le transfert des compétences et des moyens de l'Etat aux collectivités locales.

ACTION N° 2 : Assistance aux collectivités locales

L'assistance aux collectivités locales recouvre essentiellement :

- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des collectivités locales ;
- la maîtrise de l'information locale ;
- l'exercice de la tutelle de l'État sur les collectivités locales ;
- le financement des collectivités locales.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les faits marquants récents au sein du programme "Décentralisation" se résument comme suit :

- la présentation les 19 et 26 juin 2014 à l'Assemblée Nationale et le Sénat du projet de loi organique n°001/2014 portant modification de la loi organique n°15/96 du 6 juin 1996 relative à la décentralisation ;
- la présentation le 29 décembre 2011 au le Parlement du projet de loi relative au transfert des compétences de l'État aux collectivités locales ;
- la réalisation des études préliminaires en vue de la construction d'un centre d'enfouissement technique, de traitement et de valorisation des déchets à Nkoltang (PK 27) ;
- l'adoption du décret portant création, attributions et organisation de la Direction Générale des Collectivités Locales.

ENJEUX

La concrétisation de la décentralisation au Gabon et le renforcement de l'action des collectivités locales sont restés, depuis ces dernières années, les principaux enjeux du programme.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N° 1 : A l'horizon 2018, faire de la décentralisation une réalité ;

OBJECTIF N°2 : A l'horizon 2018, renforcer les capacités des collectivités locales par le biais d'une assistance, institutionnelle, technique et logistique ;

OBJECTIF N°3 : A l'horizon 2018, maîtriser l'information des collectivités locales par la mise en place d'une base de données constamment à jour et facilement accessible aux services de l'Etat, aux collectivités locales et aux partenaires au développement. ;

OBJECTIF N°4 : A l'horizon 2018, concevoir et assurer le portage d'actions phare au niveau national mobilisant les collectivités locales.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : A l'horizon 2018, faire de la décentralisation une réalité

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : avoir organisé 2 ateliers de vulgarisation de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation ;
- Résultat annuel 2 : avoir produit 5 projets de textes d'application de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation ;
- Résultat annuel 3 : avoir organisé deux (2) ateliers de vulgarisation de l'étude stratégique de la décentralisation et de la déconcentration pour le développement local.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : Les deux ateliers de vulgarisation de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation n'ont pas été organisés.
- Résultat annuel 2 : Trois (3) projets de textes d'application de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation ont été produits sur les cinq (5) prévus.
- Résultat annuel 3 : Les deux (2) ateliers de vulgarisation de l'étude stratégique de la décentralisation et de la déconcentration pour le développement local n'ont pas été réalisés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de projets de textes d'application de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation à élaborer	Nombre	N/A	5	10	08	-02	15 (cumulé)	N/A
Nombre de campagnes de vulgarisation de la loi organique n°1/2014 à réaliser	Nombre	N/A	0	2	0	-2	2	2 (non cumulé)
Nombre d'ateliers de vulgarisation de l'étude stratégique organisés dans les provinces cibles	Nombre	N/A	0	2	0	-2	2 (non cumulé)	N/A

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** : Les deux ateliers de vulgarisation de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation n'ont pas été organisés à cause du taux d'engagement autorisé des crédits relativement faible. Il a été préféré de mettre l'accent sur l'élaboration des projets de textes d'application de la Loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation.

- **Résultat annuel 2** : Trois (3) projets de textes d'application de la loi organique n°001/2014 sur les cinq (5) prévus en 2016 ont été produits prioritairement pour tenir compte de leur complexité et de leur transversalité. Il s'agit du projet de loi portant statut particulier de la fonction publique locale ; du projet de décret fixant le régime financier des collectivités locales et des établissements publics locaux ; et du projet de décret fixant le régime comptable des collectivités locales et des établissements publics locaux. Ces projets s'ajoutent aux cinq (5) précédemment élaborés en urgence en 2015 déjà transmis au Secrétariat Général du Gouvernement. Lesdits projets de textes ont été déposés dans les ministères sectoriels concernés pour avis technique.
- **Résultat annuel 3** : Les deux (2) ateliers de vulgarisation de l'étude stratégique de la décentralisation et de la déconcentration pour le développement local n'ont pas été organisés du fait de la non adoption du document y relatif.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : A l'horizon 2018, renforcer les capacités des collectivités locales par le biais d'une assistance, institutionnelle, technique et logistique

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : avoir organisé deux (2) ateliers de renforcement des capacités des élus locaux dans les zones géographiques retenues zone 1 (Estuaire et Moyen-Ogooué), zone 2 (Ogooué- Maritime) ;
- Résultat annuel 2 : avoir suivi le processus de réalisation des études spécifiques pour la construction du Centre d'Enfouissement Technique, de Traitement et de Valorisation des Déchets (CET/CVD) ;
- Résultat annuel 3 : avoir formé les collectivités locales (communes) en matière de gestion des déchets (Ntoun, Makokou et Aboumi).

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu 1 : Les deux (2) ateliers de renforcement des capacités des élus locaux dans les zones géographiques retenues zone 1 (Estuaire et Moyen-Ogooué), zone 2 (Ogooué- Maritime), n'ont pas été réalisés ;
- Résultat annuel 2 : Le suivi du processus de réalisation des études spécifiques pour la construction du Centre d'Enfouissement Technique, de Traitement et de Valorisation des Déchets (CET/CVD) n'a pas été effectué ;
- Résultat annuel 3 : La formation des collectivités locales (communes) en matière de gestion des déchets (Ntoun, Makokou et Aboumi) n'a pas été réalisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'ateliers de renforcement des capacités des élus locaux à organiser	Nombre	N/A	5	2	0	-2	2 (non cumulé)	N/A
Nombre d'études spécifiques (EIES, topographiques, géotechniques) réalisées pour la construction du CET/CVD à réaliser	Nombre	N/A	2	3	0	-3	N/A	N/A
Nombre de collectivités locales formées	Nombre	0	3	3	0	-3	3	9 (cumulé)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : Les deux (2) ateliers de renforcement des capacités des élus locaux n'ont pu se tenir du fait d'une part, des multiples reports des autorités locales liés à leurs agendas politiques et d'autre part, à l'utilisation des crédits y relatifs pour le financement de la mission prescrite par le Ministre de l'Intérieur sur instructions du Président de la République, en vue de l'évaluation des besoins (matériel, logistique, humain, financier) nécessaires à l'extension des prestations de la société Averda dans les villes retenues pour abriter la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2017.

Résultat annuel 2 : Le suivi du processus de réalisation des études spécifiques pour la construction du Centre d'Enfouissement Technique, de Traitement et de Valorisation des Déchets (CET/CVD) n'a pas été réalisé en raison de l'absence de la contrepartie financière exigée à l'Etat gabonais pour le financement de l'Etude d'Impact Environnemental et Social.

Résultat annuel 3 : La formation des collectivités locales (communes) en matière de gestion des déchets (Ntoun, Makokou et Aboumi) n'a pu être réalisée du fait de l'insuffisance des crédits nécessaires à l'organisation desdits ateliers, d'une part, et en raison de l'utilisation de ces crédits pour le financement d'une mission d'assistance technique expresse à la demande du conseil municipal de la Commune de Lambaréné, relative à l'extension du périmètre communal de ladite commune d'autre part.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : A l'horizon 2018, maîtriser l'information des collectivités locales, notamment en se dotant d'un répertoire des données constamment à jour et facilement accessible aux services de l'Etat, aux collectivités locales et aux partenaires au développement

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel : Collecter les données de 20 collectivités locales

Résultat annuel atteint

- Résultat annuel : La collecte des données n'a pu se faire que dans deux (2) collectivités locales

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de collectivités locales ayant fait l'objet de collecte	Nombre	0	60	20	2	-18	20	100 (cumulé)

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Résultat annuel : La collecte des données n'a pu se faire que dans deux (2) collectivités locales. La crise post-électorale 2016, intervenue entre temps, n'a pas permis, de déployer les agents sur l'ensemble des 20 collectivités locales envisagées.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : A l'horizon 2018, concevoir et assurer le portage d'actions phare au niveau national mobilisant les collectivités locales

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir organisé la première Journée Africaine de la Décentralisation
- Résultat annuel N°2 : avoir coordonné l'organisation de 12 journées citoyennes

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : la Journée Africaine de la Décentralisation n'a pas été organisée
- Résultat annuel N°2 : la coordination des 12 journées n'a pas été effective.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'organisation de la journée africaine de la décentralisation	%	N/A		100	0	-100	N/A	NA
Nombre de journées citoyennes coordonnées	Nombre	1		12	0	-12	12	12 (non cumulé)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : La Journée Africaine de la Décentralisation n'a pas été organisée faute de texte.

Résultat annuel N°2 : La coordination des 12 journées citoyennes a connu un début d'exécution par la traduction de la décision du Conseil des Ministres instituant ladite journée dans un projet de texte actuellement dans le circuit d'adoption.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
2.143.1:Elaboration de la stratégie et pilotage de la politique de décentralisation	105 904 660	1 150 254 011	-1 044 349 351	105 904 660	1 150 254 011	-1 044 349 351
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	13 656 000	10 531 500	3 124 500	13 656 000	10 531 500	3 124 500
Titre 3 Dépenses de biens et services	77 248 660	22 248 211	55 000 449	77 248 660	22 248 211	55 000 449
Titre 4 Dépenses de transfert	15 000 000	1 117 474 300	-1 102 474 300	15 000 000	1 117 474 300	-1 102 474 300
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
2.143.2:Assistance aux collectivités locales	17 392 604 944	17 024 585 731	368 019 213	17 392 604 944	17 024 585 731	368 019 213
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	7 356 000	7 695 000	-339 000	7 356 000	7 695 000	-339 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	93 000 000	2 351 246 375	-2 258 246 375	93 000 000	2 351 246 375	-2 258 246 375
Titre 4 Dépenses de transfert	17 292 248 944	11 546 391 138	5 745 857 806	17 292 248 944	11 546 391 138	5 745 857 806
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	3 119 253 218	-3 119 253 218	0	3 119 253 218	-3 119 253 218
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
2.143: Décentralisation	17 498 509 604	18 174 839 742	-676 330 138	17 498 509 604	18 174 839 742	-676 330 138
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	21 012 000	18 226 500	2 785 500	21 012 000	18 226 500	2 785 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	170 248 660	2 373 494 586	-2 203 245 926	170 248 660	2 373 494 586	-2 203 245 926
Titre 4. Dépenses de transfert	17 307 248 944	12 663 865 438	4 643 383 506	17 307 248 944	12 663 865 438	4 643 383 506
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	3 119 253 218	-3 119 253 218	0	3 119 253 218	-3 119 253 218
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Le montant des crédits du programme décentralisation inscrits au PAP 2016, s'élevait à 17 498 509 604 FCFA en AE et CP. La consommation imputable au programme s'élève à 18 174 839 742 FCFA soit un taux global d'exécution de 103,87%. Cette exécution, en dépassement de 676 330 138 (3,87%), se répartit par titre comme suit :

Titres 2 : Dépenses de personnel

Autorisé à hauteur de 21 012 000 FCFA, le titre2 constitué essentiellement de la MONP, a été exécuté à hauteur de 18 226 500 FCFA, soit un taux de 86,74%. L'écart de 2 785 500 FCFA entre les crédits ouverts et ceux effectivement engagés correspond au reliquat de la MONP non mis à disposition.

Titre 3 : Dépenses des biens et services

Inscrites à hauteur de 170 248 660 F CFA, les dépenses de biens et services ont été exécutées pour un montant de 2 373 494 586 F CFA, soit un taux d'exécution 1394,13%.

L'écart de 2 203 245 926 F CFA constaté s'explique par un redéploiement des crédits au sein du programme pour apurer les factures d'Averda et l'appui aux conseils locaux pour la collecte des ordures dans les villes hôtes de la CAN 2017.

Titre 4 : Dépenses de transferts

Initialement autorisées à 12 663 865 438 F CFA dans la loi de finances, les dépenses de transferts ont été exécutées pour 17 307 248 944 F CFA, soit un taux d'exécution de 73,17%.

L'écart de 4 643 383 506 FCFA constaté entre les autorisations et les crédits exécutés résulte :

- de la réserve non levée de 1 730 724 894 FCFA ;
- de la tranche des subventions en matière d'entretien et d'ordures ménagères allouées à l'ensemble des communes estimée à 2 000 000 000 FCFA qui n'a pas été mise en place ;
- des mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Si l'on tient compte de la réserve, les ressources disponibles du programme s'élèvent à 15 576 524 050 FCFA, ce qui donne un taux d'exécution réel de 81,30%.

Titre 5 : Dépenses d'investissement

Le programme n'a pas bénéficié d'inscription en titre 5 dans la LF. Toutefois, il a reçu un transfert de crédits de 3 119 253 218 FCFA pour la construction du nouveau marché municipal de la commune de Franceville

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action N°2 : Assistance aux collectivités locales			+ 1170000000	- 1 170 000000			0
Action N°2 : Assistance aux collectivités locales.			+ 1331169211	-1331169211			0
Total des mouvements			+ 2 501 169 211	- 2 501 169 211			0

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

La fongibilité dans du titre 4 au titre 3 s'explique par le besoin de faire face aux factures d'Averda.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Décentralisation	Titre 2	+342 000	+342 000
Décentralisation	Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-3 127 500	-3 127 500
Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Décentralisation	Titre 4	+345 000 000	+345 000 000
Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Décentralisation	Titre 5	+3 119 253 218	+3 119 253 218
Total des Transferts			+3 461 468 718	+3 461 468 718
dont Titre 2			-2 785 500	-2 785 500
dont Titre 4			+345 000 000	+345 000 000
dont Titre 5			+3 119 253 218	+3 119 253 218

Explication des impacts de chaque transfert :

Au terme de l'exécution budgétaire 2016, le programme "Décentralisation" présente une situation nette de transferts de 3 461 468 718 FCFA déclinée comme suit :

- 3 127 500 FCFA de dépenses de personnel transférées au programme « Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre d'un regroupement de crédits pour la couverture de la solde permanente 2016 ;
- 342 000 FCFA de dépenses de personnel reçues de la « Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre de l'ajustement budgétaire de la MONP ;
- 345 000 000 FCFA de dépenses de transferts reçues de la « Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre de la prise en charge du projet « 300 emplois CDD pour la ville de Port-Gentil » ;
- 3 119 253 218 FCFA de dépenses d'investissement reçues de la « Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre de la prise en charge de la construction du marché de Franceville.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	8	24	24	0	0	0	24
Permanents	8	24	24	0	0	0	24
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	18	18	18	0	0	0	18
Permanents	18	18	18	0	0	0	18
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	4	5	5	0	0	0	5
Permanents	4	5	5	0	0	0	5
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	30	47	47	0	0	0	47
Main d'œuvre non permanente	6	8	8	0	0	0	8
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	36	55	55	0	0	0	55

Explication des évolutions :

L'effectif est demeuré sans changement entre 2015 et 2016.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	21 012 000	21 012 000	18 226 500	18 226 500	2 785 500	2 785 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	18 226 500	18 226 500	18 226 500	18 226 500	2 785 500	2 785 500

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Autorisé à hauteur de 21 012 000 FCFA, essentiellement pour la MONP, le titre 2 a été exécuté à hauteur de 18 226 500 FCFA. L'écart de 2 785 500 FCFA entre les crédits ouverts et ceux effectivement engagés correspond au reliquat de la MONP non mis à disposition.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 : Elaboration de la stratégie et pilotage de la politique de décentralisation	77 248 660	77 248 660	22 248 211	22 248 211	55 000 449	55 000 449
Fonctionnement courant des services	45 098 660	45 098 660	14 348 211	14 348 211	30 750 449	30 750 449
Production de 3 projets de textes d'application de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation	9 000 000	9 000 000	7 900 000	7 900 000	1 100 000	1 100 000
Rédaction du décret portant organisation de la journée africaine de la décentralisation	8 150 000	8 150 000	0	0	8 150 000	8 150 000
Organisation 2 ateliers de vulgarisation de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation	15 000 000	15 000 000	0	0	15 000 000	15 000 000
AC TION 2 : Assistance aux collectivités locales	93 000 000	93 000 000	2 351 246 375	2 351 246 375	-2 258 246 375	-2 258 246 375
Mission d'assistance au conseil Municipal de la commune de Lambaréné	0	0	8 000 000	8 000 000	- 8 000 000	- 8 000 000
Mission d'évaluation des besoins (humain, matériel, logistique) nécessaires à l'extension des prestations de la société Av erda dans les villes retenues pour abriter la CAN 2017.	0	0	5 130 000	5 130 000	- 5 130 000	- 5 130 000
Collecte des données sur le potentiel des collectivités locales	6 300 000	6 300 000	16 800 000	16 800 000	- 10 500 000	- 10 500 000
Collecte et évaluation des déchets ménagers et assimilés à la décharge de Mindoubé	0	0	2 203 316 375	2 203 316 375	- 2 203 316 375	- 2 203 316 375
Appui aux conseils locaux pour la collecte des ordures dans les villes hôtes de la CAN 2017	0	0	100 000 000	100 000 000	- 100 000 000	- 100 000 000
Mise en œuvre des autres objectifs	64 250 000	64 250 000	0	0	64 250 000	64 250 000
Fonctionnement courant des services	22 450 000	22 450 000	18 000 000	18 000 000	4 450 000	4 450 000
Total des crédits de titre 3	170 248 660	170 248 660	2 373 494 586	2 373 494 586	-2 203 244 926	-2 203 244 926

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Inscrites à hauteur de 170 248 660 F CFA, les dépenses de biens et services ont été exécutées pour un montant de 2 373 494 586 F CFA. Ce niveau d'exécution se répartit par action comme suit :

Action 1 :

77 248 660 FCFA ont été consacrés à cette action. Sur cette dotation, 23 22 248 211 FCFA ont été exécutés pour la rédaction des projets de texte d'application de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation (7 900 000 FCFA) et pour le fonctionnement courant des services (14 348 211 FCFA).

Action 2 :

Initialement autorisés à 93 000 000 FCFA, les crédits affectés à cette action ont été exécutés à hauteur de 2 351 246 375 FCFA. Ces crédits consommés ont été utilisés pour :

- 16 800 000 FCFA dans la collecte les données dans 2 collectivités locales ;
- 18 000 000 de FCFA dans le fonctionnement courant des services ;
- 2 333 246 375 FCFA essentiellement affectés à la collecte et l'évaluation des déchets ménagers et assimilés à la décharge de Mindoubé et l'appui aux conseils locaux pour la collecte des ordures dans les villes hôtes de la CAN 2017.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 : Elaboration de la stratégie et pilotage de la politique de décentralisation	15 000 000	15 000 000	1 117 474 300	1 117 474 300	- 1 102 474 300	- 1 102 474 300
Cotisation internationale CADEL	15 000 000	15 000 000	0	0	15 000 000	15 000 000
Subvention ordures ménagères	0	0	1 056 488 050	1 056 488 050	- 1 056 488 050	- 1 056 488 050
Subvention aux organismes publics personnalisés	0	0	60 986 250	60 986 250	- 60 986 250	- 60 986 250
AC TION 2 : Assistance aux collectivités locales	17 292 248 944	17 292 248 944	11 546 391 138	11 546 391 138	5 745 857 806	5 745 857 806
Subvention aux organismes publics personnalisés	1 729 224 894	1 729 224 894	11 546 391 138	11 546 391 138	- 9 817 166 244	- 9 817 166 244
Total des crédits de titre 4	17 307 248 944	17 307 248 944	12 663 865 438	12 663 865 438	4 643 383 506	4 643 383 506

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 :

Autorisées à 17 307 248 944 FCFA, les dépenses de transferts ont été exécutées à hauteur de 12 663 865 438 FCFA pour la couverture des subventions des ordures ménagères et celle au profit du programme ART GOLD.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
AC TION 2 : Assistance aux collectivités locales	0	0	3 119 253 218	3 119 253 218	-3 119 253 218	-3 119 253 218
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENT AUTRES SECTEURS	0	0	3 119 253 218	3 119 253 218	-3 119 253 218	-3 119 253 218
Total des crédits de titre 5			3 119 253 218	3 119 253 218	-3 119 253 218	-3 119 253 218

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 :

Le programme "Décentralisation" n'a pas bénéficié d'inscription en titre 5 dans la LF. Toutefois, il a reçu un transfert de crédits de 3 119 253 218 FCFA pour la construction du nouveau marché municipal de la commune de Franceville.

PROGRAMME PREVENTION ET GESTION DES CATASTROPHES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Prévention et gestion des catastrophes" exprime les orientations et la politique du Gouvernement en matière de l'élaboration d'une stratégie de prévention des risques et de réduction des catastrophes en vue de la protection des populations ; ainsi que la gestion des catastrophes en apportant assistance aux populations en cas de sinistre.

Ce programme est piloté par le **Directeur Général de la Protection Civile, Responsable du Programme (RPROG)**.

La Direction Générale de la Protection Civile est appuyée dans la conduite de ses missions par un certain nombre de partenaires au développement et des ONG.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Prévention et gestion des catastrophes" compte deux actions :

- Prévention et réduction des risques des catastrophes ;
- Gestion des catastrophes.

ACTION N° 1 : Prévention et réduction des risques de catastrophes

L'action prévention et réduction des risques de catastrophes consiste à :

- élaborer les stratégies de prévention et de réduction de risques de catastrophes : les campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations sur les gestes de premiers secours en cas de sinistre ou de catastrophe ;
- mettre en œuvre la Plateforme nationale ;
- établir une cartographie des zones à risques et leur mise à disposition aux populations ;
- mettre en œuvre le dispositif d'alerte précoce afin d'atténuer l'ampleur des dégâts en cas de catastrophe ;
- mettre en isolement les zones à risques et le déguerpissement des populations habitant lesdites zones.

ACTION N° 2 : Gestion des catastrophes

L'action gestion des catastrophes consiste à :

- réaliser plusieurs dispositifs de gestion efficace de sinistres et de catastrophes : plan d'organisation de secours (ORSEC) ;
- mettre en œuvre le Plan National de Contingence ;
- piloter efficacement l'organisation et la mise en œuvre des secours en cas de sinistre ou de catastrophes ;
- recenser et prendre en charge les sinistrés.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Entre 2009 et 2015, le Gabon a eu à faire face à plusieurs types de sinistres et de catastrophes (inondations, orages et vents violents, éboulements, incendies, occasionnant près de 16787 sinistrés à travers le territoire national).

Beaucoup d'avancées ont été réalisées pour prévenir et gérer les catastrophes, notamment :

- la mise en place de la plateforme nationale pour la prévention et la réduction des risques de catastrophes ;
- la définition d'un Plan National de Contingence ;
- la mise en place d'un logiciel opérationnel pour la gestion des sinistrés ;
- la mise en place d'un Comité interministériel d'experts en gestion des situations d'urgence ;
- le lancement du processus d'identification de l'ensemble des zones à risques ;
- mise en place d'un dispositif de gestion des sinistrés.

ENJEUX

- Inscrire le Gabon dans la mise en œuvre des actions prioritaires du Cadre d'action de SENDAI et dans la stratégie africaine de la prévention des risques et des catastrophes ;
- Anticiper, prévenir et gérer efficacement les sinistres et catastrophes ;
- Garantir la mise en œuvre efficace des secours en cas de sinistre ou de catastrophe.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Les objectifs stratégiques du programme sont :

- OBJECTIF N°1 : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie et un programme d'action national de prévention des risques, de gestion des catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques, d'ici à 2018.
- OBJECTIF N°2 : Mettre en œuvre le programme d'action national de gestion de catastrophes, d'ici à 2018.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie et un programme d'action national de prévention des risques, de gestion des catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques, d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir élaboré 100% des PPR dans les provinces du Haut- Ogooué et de l'Ogooué-Lolo
- Résultat annuel N°2 : Avoir réalisé 40% des PPR dans le pays
- Résultat annuel N°3 : Avoir mis en place trois (3) comités provinciaux de la Plate-forme Nationale de prévention des risques de catastrophe

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : non atteint
- Résultat annuel N°2 : non atteint
- Résultat annuel N°3 : non atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration des Plans de Prévention des Risques (PPR)	%	0	0	100	0	-100	100	NA
Taux des zones à risques disposant d'un PPR	%	10	20	40	0	-40	50	100
Nombre de provinces disposant d'un comité provincial de la Plate-forme Nationale	Nb	9	0	3	0	-3	4	9

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Aucun résultat n'a été atteint car une partie des crédits alloués à cet objectif a été réorientée pour, d'une part, les missions d'évaluation de l'ampleur des dégâts causés par les vents violents dans les villes de Lambaréné, Franceville et Lastourville et, d'autre part, pour celles relatives aux événements post-électorales.

Cependant, même si les résultats n'ont pas été atteints, un premier travail sur la rédaction de trois textes a été réalisé.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Mettre en œuvre le programme d'action national de gestion de catastrophes, d'ici à 2018.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir réalisé un (1) exercice de simulation en matière d'incendie
- Résultat annuel N°2 : Avoir exécuté 100% du plan national ORSEC à travers un exercice

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : l'exercice de simulation a été réalisé
- Résultat annuel N°2 : non atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'exercices de simulation réalisés	Nb	0	0	1	1	0	2	6
Taux d'exécution du plan national ORSEC	%	0	15	100	0	-100	32	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : bien que les crédits destinés à la mise en œuvre de ce résultat aient été utilisés pour l'assistance des sinistrés des intempéries survenues dans les villes de Franceville, Lambaréné et Lastourville, l'exercice de simulation a tout de même été réalisé grâce à l'appui des partenaires au développement (Union Européenne, Croix Rouge Gabonaise, etc.).

Résultat annuel N°2 : Le Plan ORSEC n'a pas pu être mis en œuvre en l'absence d'un texte fixant les attributions des parties prenantes.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Renforcer la coopération régionale et internationale, d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel : Avoir organisé deux (2) séminaires de formation des agents de la DGPC en matière de prévention de risques et de gestion de catastrophes

Résultat annuel atteint

- Résultat annuel : Le résultat a été atteint à 100%

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de séminaires de formation organisés	Nb	0	0	2	2	0	NA	NA
Taux d'avancement dans l'organisation des séminaires de formation	%	N/A	N/A	100	100	0	100	100

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

L'atteinte du résultat s'explique en grande partie par la mise à contribution des partenaires, notamment l'Union Européenne, la Croix Rouge, les Sapeurs-Pompiers, la Fédération Gabonaise de la Protection Civile, le SAMU et la Police scientifique.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
2.150.1:Prévention et réduction des risques des catastrophes	59 014 222	61 545 500	-2 531 278	59 014 222	61 545 500	-2 531 278
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	5 556 000	5 795 000	-239 000	5 556 000	5 795 000	-239 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	46 058 222	42 250 500	3 807 722	46 058 222	42 250 500	3 807 722
Titre 4 Dépenses de transfert	7 400 000	13 500 000	-6 100 000	7 400 000	13 500 000	-6 100 000
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
2.150.2: Gestion des catastrophes	31 106 000	136 732 604	-105 626 604	31 106 000	136 732 604	-105 626 604
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	7 506 000	7 777 500	-271 500	7 506 000	7 777 500	-271 500
Titre 3 Dépenses de biens et services	16 000 000	7 599 902	8 400 098	16 000 000	7 599 902	8 400 098
Titre 4 Dépenses de transfert	7 600 000	121 355 202	-113 755 202	7 600 000	121 355 202	-113 755 202
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
2.150: Prévention et gestion des catastrophes	90 120 222	198 278 104	-108 157 882	90 120 222	198 278 104	-108 157 882
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnels	13 062 000	13 572 500	-510 500	13 062 000	13 572 500	-510 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	62 058 222	49 850 402	12 207 820	62 058 222	49 850 402	12 207 820
Titre 4. Dépenses de transfert	15 000 000	134 855 202	-119 855 202	15 000 000	134 855 202	-119 855 202
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Globalement, le programme "Prévention et gestion des catastrophes" a bénéficié d'une dotation de 90 120 222 FCFA dans la LF 2016. Cette dotation a été exécutée en dépassement de 108 157 882FCFA pour s'établir à 198 278 104 FCFA, soit un taux d'exécution de 220,02%.

Par titre, cette exécution s'établit comme suit :

Titres 2 : Dépenses de personnels

Sur un montant de 13 062 000 FCFA autorisé dans la LF, 13 572 500 FCFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 103,91 %. L'écart de 510 500 F CFA qui en résulte correspond au montant reçu pour l'ajustement de la Main d'Œuvre Non Permanente (MONP).

Titre 3 : Dépenses des biens et services

Ouverts en LF pour 62 058 222 FCFA, les crédits de biens et services ont été exécutés à hauteur de 49 850 402 FCFA, soit un taux d'exécution de 80,33%.

L'écart de 12 207 820 F CFA constaté s'explique par la non levée de la réserve obligatoire et les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Si l'on tient compte du niveau de la réserve de crédits de 3 102 911 FCFA non levée tout au long de l'année, les ressources disponibles du programme s'élèvent à 58 955 311 FCFA. Rapporté aux crédits disponibles, le taux d'exécution réel s'établit à 84,56%.

Titre 4 : Dépenses de transferts

Pour 15 000 000 FCFA inscrits dans la LF 2016, 134 855 202 FCFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution global de 899,03%. Cette exécution en dépassement se justifie principalement par les transferts reçus de la « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » pour faire face aux sinistres occasionnés par les vents violents survenus dans les villes de Franceville, Lambaréné et Lastourville.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Prévention et gestion des catastrophes	Titre 2	+609 000	+609 000
Prévention et gestion des catastrophes	Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-98 500	-98 500
Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Prévention et gestion des catastrophes	Titre 4	+121 355 202	+121 355 202
Total des Transferts			+121 865 702	+121 865 702
dont Titre 2			+510 500	+510 500
dont Titre 4			+121 355 202	+121 355 202

Explication des impacts de chaque transfert :

Au terme de l'exécution budgétaire 2016, le programme "Prévention et Gestion des Catastrophes" présente une situation nette de transferts de 121 865 702 FCFA déclinée comme suit :

- 98 500 FCFA de dépenses de personnel transférées au programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre de regroupement des crédits de personnel, pour la couverture de la solde permanente ;
- 609 000 FCFA de dépenses de personnel reçues de la « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre de l'ajustement budgétaire des crédits de la MONP ;
- 121 355 202 FCFA de dépenses de transferts reçues de la « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » dans le cadre de la prise en charge de la population sinistrée.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie		2	2	2	0	-2	0
Agents de catégorie A		10	13	1	0	-1	12
Permanents		10	13	1	0	-1	12
Non permanents			0	0	0	0	0
Agents de catégorie B		13	10	0	0	0	10
Permanents		13	10	0	0	0	10
Non permanents		0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C		1	1	0	0	0	1
Permanents		1	1	0	0	0	1
Non permanents		0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)		24	24	1	0	-1	23
Main d'œuvre non permanente		9	7	0	1	1	8
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme		35	33	3	1	-2	31

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme "Prévention et Gestion des Catastrophes" sont passés de 33 agents au 1^{er} janvier 2016 à 31 au 31 décembre 2016, soit une variation de 2 agents. Cette variation correspond à la sortie de 3 agents (dont 1 de catégorie A et 2 hors catégorie) et l'entrée d'un agent de la MONP.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	13 062 000	13 062 000	13 572 500	13 572 500	-510 500	-510 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	13 062 000	13 062 000	13 572 500	13 572 500	-510 500	-510 500

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'utilisation des crédits des dépenses de personnel correspond exclusivement à la main d'œuvre non permanente (MONP). Le dépassement de 510 500 FCFA constaté dans l'exécution de ce titre s'explique par un ajustement budgétaire pour faire face au niveau réel des dépenses de la MONP du programme "Prévention et Gestion des Catastrophes".

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 : Prévention et réduction des risques des catastrophes	46 058 222	46 058 222	42 250 500	42 250 500	3 807 722	3 807 722
Supervision de la distribution des kits pour les sinistrés (Lambaréné et Franceville)	0	0	4 375 500	4 375 500	- 4 375 500	- 4 375 500
Recensement et évaluation des sinistrés (Ogooué-LoLo)	0	0	21 000 000	21 000 000	- 21 000 000	- 21 000 000
Participation à l'Assemblée Générale de l'OIPC au Kirghizistan	0	0	16 875 000	16 875 000	- 16 875 000	- 16 875 000
AC TION 2 : Gestion des catastrophes	16 000 000	16 000 000	7 599 902	7 599 902	8 400 098	8 400 098
Fonctionnement courant de l'administration	10 526 316	10 526 316	2 315 902	2 315 902	8 210 414	8 210 414
Rédaction des textes	5 473 684	5 473 684	500 000	500 000	4 973 684	4 973 684
Organisation de 2 séminaires de formation						
Missions d'assistance des sinistrés des intempéries	0	0	4 784 000	4 784 000	- 4 784 000	- 4 784 000
Total des crédits de titre 3	62 058 222	62 058 222	49 850 402	49 846 402	12 207 820	12 207 820

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Au titre de l'exercice 2016, le programme "Prévention et Gestion des Catastrophes" a bénéficié d'une dotation de 62 058 222 FCFA en biens et services exécutée à hauteur de 49 850 402 FCFA. Ce niveau d'exécution a permis de financer :

- le recensement, l'évaluation et la supervision de la distribution des kits pour les sinistrés, pour un montant de 25 375 500 FCFA pour ;
- le fonctionnement courant des services pour 2 315 902 FCFA ;
- les missions de terrain, la rédaction des textes et l'organisation de deux séminaires de formation à hauteur de 5 284 000 FCFA ;
- la participation à l'assemblée générale de l'OIPC au Kirghizistan pour 16 875 000 FCFA.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 : Prévention et réduction des risques des catastrophes	15 000 000	15 000 000	13 500000	13 500000	1 500 000	1 500 000
Cotisations internationales OIPC	15 000 000	15 000 000	13 500000	13 500000	1 500 000	1 500 000
AC TION 2 : Gestion des catastrophes	0	0	121 355202	121 355202	- 121 355 202	- 121 355 202
Aides et secours autres	0	0	121 355202	121 355202	- 121 355 202	- 121 355 202
Total des crédits de titre 4	15 000 000	15 000 000	134 855 202	134 855 202	- 119 855 202	- 119 855 202

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Initialement autorisées à 15 000 000 F CFA dans la loi de finances, les dépenses de transferts ont été exécutées à hauteur de 134 855 202 FCFA. Cette consommation des crédits se décline comme suit :

- 13 500 000 FCFA, pour le règlement de la cotisation internationale de l'OIPC ;
- 121 355 202 FCFA, pour les aides et secours à l'endroit des sinistrés.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES D'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE SÉCURITÉ

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et soutien à la politique d'administration du territoire" a pour principales missions la définition des orientations stratégiques et la coordination technique de l'administration générale des services du Ministère. Il recouvre l'ensemble des fonctions supports à caractère transversal qui concourt au bon fonctionnement et à la bonne mise en œuvre des politiques publiques de la mission.

Le responsable du programme est le **Secrétaire Général du Ministère**.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Prévention et Gestion des Catastrophes" a une action dédiée au pilotage de la stratégie ministérielle et une autre à la coordination administrative.

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action pilotage de la stratégie ministérielle recouvre les activités du Ministre, de son cabinet et de l'Inspection Générale des Services du ministère et celle des Forces de Police Nationales.

Elle consiste à concevoir la stratégie du ministère en matière de sécurité, de décentralisation, d'administration du territoire et d'hygiène publique.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action "coordination administrative" est pilotée par le Secrétaire Général. Cette action consiste à :

- la coordination de la politique de gestion des ressources humaines, du patrimoine, des systèmes d'information et de la communication ;
- l'orientation, la supervision, et la coordination de l'action des programmes du Ministère ;
- l'appui des programmes de politiques publiques à travers les fonctions soutien.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les principaux faits marquants du programme :

- le décret N° 0333/PR/MISPID du 28 février 2013 portant organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation ;
- le décret N° 378/PR/MFPRAME du 26 mai 2000 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des Inspections générales des services ;
- la mise en place effective de la Direction centrale des systèmes d'information et de la Direction centrale des ressources humaines.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère ;
- Enjeu 2 : Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère ;
- Enjeu 3 : Développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Etre parvenu d'ici 2017 à faire vivre un dispositif opérationnel de pilotage des programmes assis sur des pratiques courantes.

OBJECTIF N°2 : Parvenir à mettre en place d'ici à 2018 les trois premiers outils pour une gestion moderne des ressources humaines (les fiches de postes actuelles, la proposition de référentiels des métiers pour le ministère et le plan de formation).

OBJECTIF N°3 : Améliorer les conditions ergonomiques du Ministère.

OBJECTIF N°4 : Etre parvenu d'ici 2017 à professionnaliser les managers BOP et à Piloter le suivi matériel de la mission.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Etre parvenu d'ici 2017 à faire vivre un dispositif opérationnel de pilotage des programmes assis sur des pratiques courantes

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Disposer de trois manuels de procédure formalisés et partagés .
- Résultat annuel N°2 : Avoir rendu opérationnelles les quatre Directions Centrales nouvellement créées.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Aucun manuel de procédures n'a été formalisé ou partagé.
- Résultat annuel N°2 : Aucune direction centrale n'est opérationnelle.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de manuels de procédures formalisées et partagées	Nombre	3	3 (cumulés)	6 (cumulés)	0	-3	8	10
Nombre de fonctions soutien disposant d'une feuille de route	Nombre	3	3 (cumulés)	6 (cumulés)	0	-3	4	7
Nombre de Directions centrales opérationnelles	Nombre	3	3 (cumulés)	7 (cumulés)	0	-4	4	7

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel N°1 : Le résultat attendu concernant l'élaboration des manuels de procédures n'a pas pu être atteint en raison du faible taux d'engagement des crédits (30%), mais la recherche documentaire sur le manuel des procédures de la fonction financière a été entamée.
- Résultat annuel 2 : Jusqu'à ce jour, les quatre directions ne sont toujours pas opérationnelles. Il s'agit de : la Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Etudes, la Direction Centrale de la Documentation des Archives et des Publications, la Directions Centrale des Statistiques et la Direction Centrale de l'Information et de l'Exploitation.

Il faut noter que leur opérationnalisation ne dépend pas uniquement du ministère de l'Intérieur.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Parvenir à mettre en place d'ici à 2018 les trois premiers outils pour une gestion moderne des ressources humaines (les fiches de postes actuelles, la proposition de référentiels des métiers pour le ministère et le plan de formation)

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel : Disposer de trois outils GRH (le référentiel des métiers, le plan de formation et les fiches de postes).

Résultat annuel atteint

- Résultat annuel : aucun outil GRH n'est disponible.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du référentiel des métiers	%	N/A	N/A	20	10	-10	95	100
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation	%	N/A	50	100	35	-65	95	100
Taux d'élaboration des fiches de postes	%	N/A	N/A	25	20	-5	90	100

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Concernant le référentiel des métiers, une identification des métiers du ministère de l'Intérieur a été effectuée donnant lieu à un référentiel des métiers en cours de validation à la Fonction Publique.

Pour ce qui est du plan de formation, une prise de contact a eu lieu avec les établissements agréés et l'état de besoins des services du ministère a été élaboré.

S'agissant des fiches de poste, elles ont été élaborées mais restent au stade de validation au ministère en charge de la Fonction Publique.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Améliorer les conditions ergonomiques du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel : Avoir couvert l'ensemble du bâtiment en connexion RAG

Résultat annuels atteint

- Résultat annuel : Le bâtiment est couvert en connexion RAG à 90%

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'ordinateurs mis à disposition de chaque Direction	Nombre	50	50	100	280	180	150	300
Taux de connectivité	%	50	75	80	90	10	90	100

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le taux de connectivité au-delà de la prévision s'explique par l'acquisition du bâtiment du Delta Postal qui bénéficiait déjà d'un câblage réseau. Par ailleurs, le programme a bénéficié d'une dotation de 500 ordinateurs de la part de l'ANINF qui a permis de distribuer 250 aux administrations déconcentrées et 30 aux services centraux (Cabinet du ministre, Secrétariat Général et DGAT). En outre, une mission de mise à jour des sites web dans les administrations déconcentrées devant abriter la CAN 2017 (Oyem, Franceville, Port-Gentil) a été réalisée.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Etre parvenu d'ici à 2017 à professionnaliser les managers BOP dans le processus et les pratiques budgétaires

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel : Faire l'inventaire et l'état de lieu du patrimoine au niveau de Libreville.

Résultat annuel atteint

- Résultat annuel : résultat atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'état de lieu du patrimoine au niveau de Libreville	%	0	N/A	100	100	0	100	N/A

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le recensement du patrimoine avait été fait en 2015. Toutefois, pour être en phase avec le libellé de l'objectif stratégique, une séance de formation à l'endroit des responsables de la chaîne managériale des services déconcentrés a été organisée en 2016 dans 8 provinces.

Par ailleurs, pour établir une cohérence entre l'objectif et le résultat annuel, des modifications ont été apportées à l'objectif dans le PAP 2017 comme suit : « Etre parvenu d'ici à 2019 à faire un état des lieux du patrimoine et à professionnaliser les managers BOP dans le processus budgétaire ».

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
2.157.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	200 136 000	85 485 444	114 650 556	200 136 000	85 485 444	114 650 556
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	50 136 000	43 395 000	6 741 000	50 136 000	43 395 000	6 741 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	150 000 000	42 090 444	107 909 556	150 000 000	42 090 444	107 909 556
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
2.157.2: Coordination Administrative	21 364 134 990	176 233 056	21 187 901 934	21 364 134 990	176 233 056	21 187 901 934
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	21 066 172 000	51 761 000	21 014 411 000	21 066 172 000	51 761 000	21 014 411 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	250 962 990	124 472 056	126 490 934	250 962 990	124 472 056	126 490 934
Titre 4 Dépenses de transfert	47 000 000	0	47 000 000	47 000 000	0	47 000 000
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
2.157: Pilotage et soutien aux politiques d'administration du territoire et de sécurité	21 564 270 990	261 718 500	21 302 552 490	21 564 270 990	261 718 500	21 302 552 490
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	21 116 308 000	95 156 000	21 021 152 000	21 116 308 000	95 156 000	21 021 152 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	400 962 990	166 562 500	234 400 490	400 962 990	166 562 500	234 400 490
Titre 4. Dépenses de transfert	47 000 000	0	47 000 000	47 000 000	0	47 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Globalement, sur une autorisation de 21 564 270 990 FCFA, un montant de 261 718 500 FCFA a été exécuté, soit un taux d'exécution de 1,21%. Ce niveau d'exécution se décline par titre comme suit :

Titre 2 : Dépenses de personnel

Sur ce titre, un montant de 21 116 308 000 FCFA a été ouvert en LF. Sur cette dotation, 95 156 000 FCFA ont été exécutés, soit un taux de 0,45% correspondant à la main d'œuvre non permanente.

L'écart de 21 116 308 000 FCFA s'explique par la solde permanente du ministère, gérée de manière centralisée au Ministère en charge du budget en dépit de son affichage dans le programme.

Titre 3 : Dépenses des biens et services

Sur 400 962 990 FCFA ouverts en biens et services dans la LF, 166 562 500 FCFA ont été consommés, soit un taux d'exécution de 41,54%.

L'écart de 234 400 490 FCFA résulte de la réserve de crédits non levée en cours d'année et des mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat

D'une manière générale, en considérant le niveau de réserve de 20 048 150 FCFA, le montant disponible sur le programme s'élève à 380 914 840 FCFA. Ainsi, rapporté au niveau des crédits disponibles, le taux d'exécution global de la mission passe à 43,73%.

Titre 4 : Dépenses de transferts

Sur le titre 4, une dotation de 47 000 000 FCFA a été ouverte en LF dédiée à l'aide à la formation, cependant, aucun montant n'a été exécuté, du fait de la suspension des formations décidée par les plus hautes autorités.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme Soutien	Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-21 020 653 000	-21 020 653 000
Total des Transferts			-21 020 653 000	-21 020 653 000
dont Titre 2			-21 020 653 000	-21 020 653 000

Explication des impacts de chaque transfert :

Au terme de l'exécution budgétaire 2016, le programme "Pilotage et Soutien" présente une situation nette négative de transferts de 21 021 152 000 FCFA correspondant à la solde permanente transférée au programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisible » dans le cadre des opérations de couverture budgétaire.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	47	47	47	0	0	0	47
Agents de catégorie A	44	81	83	1	3	2	85
Permanents	42	79	81	1	3	2	83
Non permanents	2	2	2	0	0	0	2
Agents de catégorie B	44	48	48	0	0	0	48
Permanents	34	38	38	0	0	0	38
Non permanents	10	10	10	0	0	0	10
Agents de catégorie C	10	10	10	0	0	0	10
Permanents	2	2	2	0	0	0	2
Non permanents	8	8	8	0	0	0	8
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	145	186	141	1	3	2	143
Main d'œuvre non permanente	28	32	36	0	4	4	40
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	173	218	224	1	7	6	230

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme "Pilotage et soutien "sont passés de 224 agents au 1^{er} janvier 2016 à 230 au 31 décembre 2016, soit une variation de 6 agents. Cette variation correspond à la sortie de 1 agent de catégorie A et à l'entrée de 7 agents (dont 3 de catégorie A et 4 de la MONP).

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	21 116 308 000	21 116 308 000	95 156 000	95 156 000	21 021 052 000	21 021 052 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	21 116 308 000	21 116 308 000	95 156 000	95 156 000	21 021 052 000	21 021 052 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Sur ce titre, un montant de 21 116 308 000 FCFA a été ouvert en LF. Sur cette dotation, 95 156 000 FCFA ont été exécutés, soit un taux de 0,45% correspondant à la main d'œuvre non permanente.

L'écart de 21 116 308 000 FCFA s'explique par la solde permanente du ministère, gérée de manière centralisée au Ministère en charge du budget en dépit de son affichage dans le programme.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACT ION 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	150 000 000	150 000 000	42 090 444	42 090 444	107 909 556	107 909 556
Fonctionnement courant des services du cabinet	150 000 000	150 000 000	42 090 444	42 090 444	107 909 556	107 909 556
ACT ION 2 : Coordination Administrative	250 962 990	250 962 990	124 472 056	124 472 056	126 490 934	126 490 934
coordination de l'action de l'administration	120 433 346	120 433 346	27 955 432	27 955 432	92 477 914	92 477 914
coordination des affaires juridiques	30 192 598	30 192 598	5 717 757	5 717 757	24 474 841	24 474 841
coordination de la gestion de la protection civile	22 736 611	22 736 611	17 500 000	17 500 000	5 236 611	5 236 611
Gestion du Matériel	2 105 263	2 105 263	-	-	2 105 263	2 105 263
gestion des affaires financières	15 541 092	15 541 092	6 980 000	6 980 000	8 561 092	8 561 092
gestion des ressources humaines	9 890 257	9 890 257	2 479 149	2 479 149	7 411 108	7 411 108
gestion des systèmes d'information et statistiques	14 316 456	14 316 456	3 360 718	3 360 718	10 955 738	10 955 738
Mise en place des outils GRH (le référentiel des métiers, le plan de formation et les fiches de poste)	3 147 790	3 147 790	-	-	3 147 790	3 147 790
Couverture de l'ensemble des bâtiments du Ministère en connexion RAG	15 779 473	15 779 473	10 479 000	10 479 000	5 300 473	5 300 473
Organisation de deux ateliers de formation à l'endroit des acteurs de la ligne managériale	10 504 315	10 504 315	5 000 000	5 000 000	5 504 315	5 504 315
Archivage	2 105 263	2 105 263	-	-	2 105 263	2 105 263
Documentation	2 105 263	2 105 263	-	-	2 105 263	2 105 263
Statistique	2 105 263	2 105 263	-	-	2 105 263	2 105 263
Production de trois manuels de procédure	-	-	-	-	-	-
Prise en charge des populations sinistrées de Lastourville et ses environs	-	-	45 000 000	45 000 000	- 45 000 000	- 45 000 000
Total des crédits de titre 3	400 962 990	400 962 990	166 562 500	166 562 500	234 400 490	234 400 490

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Sur 400 962 990 FCFA ouverts en biens et services dans la LF, 166 562 500 FCFA ont été consommés. Ce niveau d'exécution se décline comme suit :

- 42 090 444 FCFA pour le fonctionnement des entités qui relèvent du Cabinet du Ministre ;
- 64 262 338 FCFA pour le fonctionnement courant des autres services du programme ;
- 45 000 000 FCFA pour la prise en charge des populations sinistrées de Lastourville et ses environs ;
- 15 479 000 FCFA pour la mise en œuvre des activités liées à la connexion de l'ensemble du bâtiment du Ministère au RAG et l'organisation des séminaires à l'endroit des acteurs de la ligne managériale.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 2 : Coordination Administrative	47 000 000	47 000 000	0	0	47 000 000	47 000 000
Aides et secours -autres	12 000 000	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000
Aides à la formation	35 000 000	35 000 000	0	0	35 000 000	35 000 000
Total des crédits de titre 4	47 000 000	47 000 000	0	0	47 000 000	47 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Le titre 4 prévu pour soutenir la formation des agents, n'a pas pu être engagé du fait de la suspension des formations décidée par les plus hautes autorités. Des tentatives d'opération de fongibilité ont été infructueuses.